



Le 10 avril 2025

Délibéré sur les enjeux liés aux statistiques annuelles d'entreprises

L'Autorité de la statistique publique a porté son attention sur les enjeux liés à l'évolution des statistiques annuelles d'entreprises dans une période où l'appareil productif français connaît des transformations continues dans un environnement lui-même mouvant (innovations technologiques, transition énergétique, instabilité de la situation économique internationale, objectifs de maîtrise de la production de « biens essentiels » dans un cadre européen...).

Elle a dans cette perspective auditionné le directeur des statistiques d'entreprise (DSE) de l'Insee, accompagné de ses principaux collaborateurs, après avoir pris connaissance des réflexions conduites par une mission de l'inspection générale de l'Insee sur la valorisation de ces statistiques.

L'Autorité a pris note de l'ampleur et de la solidité du dispositif français des statistiques annuelles d'entreprises (anciennement appelées « statistiques structurelles »), qui a pour atout de s'appuyer sur une articulation originale en Europe entre un répertoire administratif géré par l'Insee (Sirene), la mobilisation des sources fiscales et un système d'enquêtes annuelles, dont les données sont rapprochées des précédentes. Ce dispositif, qui mobilise des relais statistiques en région, est largement orienté vers la réponse aux demandes communautaires (au travers du règlement *European Business Statistics- EBS*), ainsi que vers l'alimentation des comptes nationaux, dont il fournit une matière première essentielle.

L'ASP souligne l'intérêt de la démarche menée par l'Insee au cours des quinze dernières années pour définir et identifier des unités d'observation adaptées aux problématiques considérées (établissements, unités légales, entreprises au sens de la loi de modernisation de l'économie de 2008, groupes) et prend note de la poursuite en 2025-2026 du projet de refonte combinée des enquêtes annuelles et du dispositif Ésane (élaboration des statistiques annuelles d'entreprise), avec l'objectif de faciliter les réponses des entreprises et de réduire la charge de collecte.

Le dispositif des statistiques annuelles d'entreprise fournit des informations de référence détaillées par secteur d'activité, qui se révèlent très appréciées des acteurs économiques, et en particulier des professionnels et des experts des différentes filières. Ceux-ci sont toutefois demandeurs d'une part d'un accès plus aisé (en cours de mise en place au travers du dispositif « Mon espace de livraison d'open data à l'Insee » ou Melodi) et d'autre part d'études thématiques « phares » éclairant des questions, structurelles ou d'actualité, liées aux évolutions en cours de l'appareil productif.

Cet ensemble de données très riches demeure en effet encore sous-exploité en termes d'analyses et d'études statistiques, à la fois au sein du service statistique public et par les experts ou la recherche.

Un obstacle réside à cet égard dans la difficulté à disposer de séries historiques cohérentes, ainsi que dans la limitation du champ des observations recueillies au territoire national, alors que l'internationalisation de certains groupes et de leurs centres de décision pèse directement sur les comportements de localisation et d'activité des entreprises françaises.

L'ASP encourage donc l'Insee à soutenir et participer aux initiatives lancées par Eurostat pour, par exemple, retracer l'activité des plateformes numériques à l'échelon européen, voire à s'engager dans des collaborations internationales pour appréhender l'impact des restructurations et relocalisations d'activités menées à l'échelle supranationale, dans des secteurs d'activité particulièrement importants pour l'économie française (automobile, pharmacie, IAA, industries de défense, notamment).

L'Autorité estime en outre nécessaire que, comme l'ont proposé les inspecteurs généraux et l'envisage aujourd'hui la DSE, une coordination renforcée et un pilotage d'ensemble soit mis en place en matière d'analyses et d'études statistiques, incluant des coopérations avec les SSM également producteurs de données sur les entreprises (Sdes, SSM du ministère en charge de la transition écologique, SSM Agriculture et alimentation, SSM Commerce extérieur de la DGDDI, SSM finances publiques de la DGFIP, Dares...). Cette programmation renforcée devrait faire écho aux demandes formulées par les utilisateurs tant du côté du Cnis qu'au sein des commissions des comptes sectoriels, de même qu'aux besoins de décideurs, [dans un contexte où il n'existe pas de service statistique ministériel couvrant la thématique des entreprises]. Cet effort supplémentaire en matière d'études pourrait tirer parti des évolutions des modes de production statistique liés aux innovations technologiques.

Les thématiques qui s'expriment en termes de besoins d'analyses et d'études statistiques ont à cet égard du point de vue de l'ASP un degré d'actualité et de sensibilité avéré : mouvements de délocalisation et de relocalisation d'activités, impact des politiques dites de « réindustrialisation », évolution des productions et du commerce extérieur de biens et services stratégiques en matière de santé, d'énergie, de numérique ou de défense, variation des marges des entreprises, impacts environnementaux des processus de production, chaînes de valeur...

Des sujets comme l'usage des différents outils du numérique et son impact organisationnel, le recours à la sous-traitance, les prix de transfert pratiqués au sein des groupes, notamment multinationaux, ou la répercussion des choix d'activité des entreprises en termes de stratégies de recours à la main d'œuvre sont également des thèmes sur lesquels le SSP dispose potentiellement de données issues d'informations administratives ou d'enquêtes, qui pourraient être davantage mobilisées par ses soins ou en développant des collaborations avec des chercheurs.

L'Autorité de la statistique publique appuie les initiatives qu'entend engager l'Insee dans ces domaines, et en suivra régulièrement le développement.